

Le Mans, le 21 AVR. 2015

Direction Départementale
De la Cohésion Sociale

Affaire suivie par : Catherine CLOUET-ANCLA
Mail : catherine.clouet-ancla@sarthe.gouv.fr
Tel : 02.72.16.42.89

Madame, Monsieur,

Le Service Civique Volontaire a pour ambition d'offrir à toute une génération de jeunes l'opportunité de s'engager, de favoriser la cohésion nationale et la mixité sociale.

Votre structure est éligible au Service Civique : ce dispositif permet en effet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes de droit public, dans des domaines variés de la solidarité, de l'éducation, du sport, etc.. Il donne lieu à une indemnisation prise en charge par l'Etat.

Le Service Civique est porteur d'une politique ambitieuse pour le vivre-ensemble, l'engagement, et la jeunesse, en particulier pour la participation des jeunes au pacte républicain. Il est fondamental pour notre société, au même rang que les institutions telles que l'école et l'Université.

Le service Civique est appelé à se développer en mobilisant 70 000 jeunes en 2015, puis jusqu'à 150 000 jeunes chaque année. Pour soutenir cette montée en charge du dispositif, tous les moyens sont débloqués pour vous accompagner en 2015 et développer de nouveaux projets d'accueil. Trop de jeunes aujourd'hui n'arrivent pas à trouver de mission, faute de places disponibles.

Ceci doit se faire tout en respectant la qualité du Service Civique, qui fait qu'aujourd'hui 9 volontaires sur 10 sont satisfaits de leur mission. Cette qualité passe en particulier par l'accès de tous les jeunes, quel que soit leur profil, à des missions d'intérêt général motivantes pour eux, mais aussi par une attention particulière au tutorat et la préparation du projet d'avenir du jeune volontaire.

Je vous remercie pour la part que vous voudrez bien prendre à cette dynamique.

Les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, madame Catherine Clouet-Ancla, conseillère jeunesse, référente départementale pour le service civique (02 72 16 42 89 catherine.clouet-ancla@sarthe.gouv.fr) sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



La Préfète,

Corinne ORZECZOWSKI